

Créteil, le 13 mars 2020

## Evolution des Centres médico-psycho-pédagogique (CMPP) : la FGPEP se mobilise pour un accompagnement adapté à chaque enfant

Depuis une décennie, le paysage social et médico-social se transforme pour répondre de manière plus adaptée aux besoins et aux attentes des personnes. La logique institutionnelle s'efface progressivement au profit de l'accompagnement des parcours individuels appelant des niveaux de coordination et de technicité importants.

**La FGPEP soutient la dynamique d'évolution de l'offre impulsée par les pouvoirs publics concernant les Centres-Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), dont la FGPEP est le premier gestionnaire associatif national.**

**Les CMPP sont de véritables outils de déclioisonnement des politiques publiques en territoire, et constituent l'un des maillons essentiels de l'accompagnement et du soin de l'enfant, de l'adolescent dans son environnement de droit commun.**

Aujourd'hui, pour mieux répondre aux besoins de ceux-ci dans toutes leurs dimensions, la FGPEP s'inscrit dans la droite ligne des recommandations de l'IGAS et préconise de **garantir le pluralisme des approches thérapeutiques et éducatives pour une offre de santé mentale de proximité**. Pour cela, il est indispensable de renforcer le niveau de compétences des plateaux techniques des CMPP permettant d'intégrer les approches et méthodes les plus appropriés pour l'accompagnement des publics TND et de confirmer ainsi leur place en tant qu'acteur incontournable dans le parcours des enfants présentant des difficultés qui peuvent être multiples.

C'est pourquoi, la FGPEP se tient à la disposition des pouvoirs publics pour poursuivre son action de co-construction pour une offre rénovée des CMPP, en étroite collaboration avec les professionnels et les familles pour susciter l'adhésion de tous, dans l'intérêt de tous les enfants.

**SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ**